

# RAPPORT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HONFLEUR 2014

Comme à chaque année, en vertu de l'article 955 du code municipal et au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, je fais rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une session de conseil.

Je traite des points suivants:

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014;
2. Le rapport du vérificateur sur ces états financiers;
3. Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédent et ceux pour lequel le prochain budget sera fait;
4. Les orientations générales du prochain budget;
5. Les listes de contrats comportant une dépense de 25 000,00 \$ de plus de 2000,00 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$;
6. La rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil;
7. Reddition de comptes pour les indicateurs de gestion.

## 1. LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

Le rapport financier mentionne des revenus pour l'année financière 2014 de l'ordre de 1 584 502,00 \$ et des dépenses de fonctionnement de 1 320 226,00 \$. Nous avons un surplus de revenus. Nous avons donc fait une baisse de taxes de 0,06 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour 2015.

## 2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS FINANCIERS

Voici le rapport sur les états financiers 2014, de la vérificatrice externe, Madame Julie Roy, comptable agréée de la firme Lemieux, Nolet, présenté et adopté à la séance régulière du 2 mars 2015.

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Municipalité de Honfleur, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Julie Roy, c.a.  
Lemieux, Nolet

---

## 3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET CEUX POUR LEQUEL LE PROCHAIN BUDGET SERA FAIT

Pour ce qui est des états financiers 2015, les indications préliminaires nous laissent croire qu'il y aura des revenus de l'ordre d'environ 1 349 344,00 \$ et des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 1 349 344,00 \$ incluant le 2 500,00 \$ pour la réserve de la vidange des étangs.

## 4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget prévoit réaliser en 2015 l'achat d'un terrain pour le développement résidentiel phase 2. Nous prévoyons réaliser des travaux de voirie dans la côte de Buckland et le 5<sup>e</sup> Rang ainsi que plusieurs travaux d'entretien de fossés et réparation de chemins.

**5. LES LISTES DE CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000,00 \$ DE PLUS DE 2 000,00 \$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000,00\$**

Voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000,00 \$, que la municipalité a conclus, depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle, j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité et celle de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$.

<b>Fournisseurs</b>	<b>Ajout du contrat</b>	<b>Montant</b>
Aquatech – Société de Gestion	Honoraires professionnels eau potable et eaux usées	31 467,52 \$
Groupe Ultima Inc.	Assurances	31 750,00 \$
Lucien Fournier & Fils (hiver)	Déneigement	161 583,30 \$
MRC de Bellechasse	Quote-parts et MADA	147 847,25 \$
Ministère du Revenu du Québec	D.A.S.	39 060,61 \$
Ministère des finances	Sureté du Québec et permis	86 040,50 \$
Entreprises Lévisiennes Inc.	Pavage 4 <sup>e</sup> Rang Ouest	103 822,43 \$

**6. LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE AINSI QUE CELLE DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL**

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus demande que la rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil soient inscrites dans le présent rapport. Ainsi pour l'année 2014, la rémunération annuelle du maire était de 7 311,66 \$ au niveau municipal et de 158,73 \$ par session régulière ou spéciale du conseil de la M.R.C. de Bellechasse. La rémunération annuelle d'un élu municipal était de 2 437,18 \$.

**RESSOURCES HUMAINES**

Je tiens à remercier tous les employés municipaux.

Sachez que dans une telle organisation, tous les membres de l'équipe sont importants. Sans leur dévouement, leur professionnalisme et leur souci du travail bien accompli, nous ne pourrions mener à terme nos projets.

Je ne voudrais pas passer sous silence, le dévouement des bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de notre municipalité. Je vous en remercie au nom des citoyens.

**FESTIVAL FAMILIAL**

Le Festival Familial 2014, sous la présidence de M. Yohan Guillemette, bien secondé par son équipe, fut encore une très belle réussite. La température était au rendez-vous. Ils font un travail extraordinaire, nous les remercions et les félicitons.

**SALLE FLEUR DE LYS**

La Salle Fleur de Lys est un service aux citoyens que la municipalité gère depuis plusieurs années déjà. Cette gestion nous a permis de constater que ce lieu fait partie de notre histoire et qu'il est important de le conserver. Cette salle sert pour les partys de familles, réunions ou autres et aussi pour les expositions lors de décès. Elle est très utile!

Le sous-sol de la salle est en même temps un lieu de divertissement, le mardi après-midi, plusieurs personnes s'amuse et socialisent en jouant à la pétanque et aux cartes. Le mercredi et vendredi soir beaucoup de gens de l'extérieur nous rendent visite.

De plus, la salle est occupée par le Centre-Femmes, organisme qui :

- ❖ Offre aux femmes de Bellechasse un lieu de rencontre, d'échanges, d'informations, d'entraide, de formations et d'actions.
- ❖ Aide à améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes de Bellechasse.

Des activités hebdomadaires se tiennent à cet endroit pour des cuisines collectives, des ateliers de peinture, de tricot, d'art créatif, de bijoux, de cartes de souhaits, de bricolage de bois et du djembé.

**VOIRIE ET IMMOBILISATIONS**

En voirie, nous avons fait de gros travaux au 4<sup>e</sup> Rang, à la Côte-de-Buckland et plusieurs réparations mineures.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Les sessions de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2016 vont débiter dans quelques jours.

Les membres du conseil prendront des décisions sages et raisonnables pour le bien-être des citoyens en tenant compte des capacités financières de ceux-ci.

Comme vous le constatez, les projets ne manquent pas et les heures de réunions s'additionnent. Venez donc nous voir à l'adoption de nos prévisions budgétaires 2016 qui se tiendra le 14 décembre à 20 heures à la salle municipale. De plus, un avis public sera affiché à l'église ainsi qu'au bureau municipal.

## **7. REDDITION DE COMPTES POUR LES INDICATEURS DE GESTION 2014**

C'est avec un grand intérêt que je dépose devant cette assemblée les indicateurs de gestion de notre municipalité pour l'année 2014.

Ce rapport doit être réalisé et présenté au MAMOT chaque année.

Ces indicateurs permettent aux municipalités de faciliter la prise de décisions, d'améliorer le rendement et la gestion pour offrir une meilleure qualité de service aux contribuables.

Les 8 objectifs d'utilisation de ces indicateurs de gestion sont les suivants :

Ces indicateurs vous sont présentés sous neuf grandes activités comprenant entre autre :			
<b>INDICATEUR DE GESTION</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>			
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	8,1629 \$	7,7608 \$	8,5984 \$
<b>TRANSPORT ROUTIER</b>			
<b>Voirie municipale</b>			
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	3 440,00 \$	3 111,00 \$	3 094,00 \$
<b>Enlèvement de la neige</b>			
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	2 474,00 \$	2 616,00 \$	2 443,00 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
<b>Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution</b>			
Coût d'approvisionnement et de traitement par m <sup>3</sup> d'eau	1,38 \$	1,21 \$	1,87 \$
<b>Traitement des eaux usées et réseaux d'égout</b>			
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	0,63 \$	0,45 \$	0,42 \$
<b>Déchets domestiques et assimilés</b>			
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local	165,34 \$	146,09 \$	148,44 \$
<b>Collecte sélective de matières recyclables</b>			
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	0,079 t	0,078 t	0,075 t
Taux annuel de diversion	15,96 %	17,78 %	17,00 %
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>			
Taux de départs potentiels à la retraite	0 %	0 %	0 %

## **CONCLUSION**

Je suis très satisfait de ces résultats et je le suis d'autant plus que les indicateurs de gestion rendent nos évaluations de la situation financière de plus en plus objectives et réalistes.

Nos indicateurs de gestion démontrent que notre santé financière est bonne et que la valeur de nos possessions collectives s'accroît sans alourdir indûment le fardeau fiscal.

Au cours des prochaines années, nous allons pouvoir nous comparer avec des municipalités dotées de caractéristiques similaires, entre autres la population, la densité, l'étendue du territoire et la richesse foncière uniformisée.

Ces comparaisons nous guideront davantage dans notre planification et lors de nos travaux pour l'élaboration de nos budgets annuels de fonctionnement et d'immobilisation.

J'en profite à l'heure de cette mouvance perpétuelle dans le monde municipal, où le dialogue et le partenariat sont de plus en plus essentiels, pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et atteindre les objectifs.

Donné à Honfleur, ce 2 novembre 2015

---

**Marcel Blais**  
Maire de la Municipalité de Honfleur